AMICALE DES ANCIENS
DU 2e RÉGIMENT DE CHASSEURS D'AFRIQUE
DU 2e RÉGIMENT DE CHASSEURS
ET DE LEURS VEUVES

Amicale régie par la loi 1901 – Parution J.O. du 14.12.1988 et du 23.11.2013

1er au Rhin à ROSENAU le 19 novembre 1944

Assemblée Générale 2016 : 23-27 septembre

Sainte Montaine en Sologne - Cher

BULLETIN DE LIAISON N° 2 2016

Siège social : 7, impasse de la Gaieté – 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE - ☎ 02.43.77.43.66 - CCP MARSEILLE 12 970 61 N 029

Le mot du Président Louis BOMPOINT

MES CHÈRES AMIES, MES CHERS AMIS

Nous voici arrivés au printemps, j'espère que l'hiver c'est bien passé pour vous tous, sans trop de soucis de santé. Il nous faut toujours resté vigilant au vu des événements de ce début d'année, pour faire perdurer notre liberté républicaine, notre respect de tous, et l'honneur de tous ceux qui luttent pour les conserver.

En cette année 2016, le 19 et 20 Mai, la Saint Georges s'est déroulée au 1er Régiment de Chasseurs au quartier Maginot à THIERVILLE avec la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique (FCCA). La FCCA, qui a tenu son assemblée générale ordinaire le 20 mai, a également saisie l'opportunité de cette Saint Georges pour commémorer le centenaire de la bataille de VERDUN de 1916. Un dépôt de gerbe a été effectué dans la crypte de l'ossuaire de Douaumont au nom de toutes les amicales de chasseurs et chasseurs d'Afrique composant la FCCA.

Vous trouverez également dans cette publication, tout ce qui concerne le séjour annuel du 23 au 27 Septembre 2016 autour de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de notre amicale le 24 septembre et des cérémonies du dimanche 25 septembre. Le bulletin d'inscription pour le séjour au centre de vacances AZUREVA à Sainte MONTAINE en Sologne, ainsi que le pouvoir pour les personnes qui ne peuvent pas s'y rendre. Il est très important que vous preniez part à la vie de l'amicale, soit en participant à l'AGO ou en vous y faisant représenter par un pouvoir.

Merci de votre attention. Rendez-vous en Sologne pour celles et ceux qui viendront. C'est toujours une très grande joie de vous retrouver pour l'AGO.

PAR SAINT GEORGES
VIVE LA CAVALERIE

LE MARECHAL DE LATTRE ET LA PREMIERE ARMEE FRANCAISE, L'ALCHIMIE d'UNE VICTOIRE 1944 -1945

La Fondation de Lattre nous a invité votre président et votre secrétaire le jeudi 10 Mars 2016 à l'inauguration de l'exposition "Le Maréchal de Lattre et la première Armée Française l'Alchimie d'une victoire, 1944 - 1945". La réception se tenait dans les salons du gouverneur des Invalides à Paris en présence des hautes autorités civiles et militaires et de nombreux membres de la Fondation .

Francis de Saint AUBIN, président de la Fondation à évoqué l'historique de la Fondation et de ses missions passées et présentes. Un diaporama retraçant en images les grandes étapes de la 1ère Armée et composé de nombreuses photos et documents inédits a été projeté. Cette exposition répond à un besoin ancien souvent exprimé. Elle présente à la fois le réarmement des forces françaises en Afrique du Nord, la Corse, premier département libéré, la campagne d'Italie et la conquête de l'Ile d'Elbe, les combats de la libération et la campagne d'Allemagne. Elle présente également des thèmes jamais ou peu traités, comme les écoles des cadres, le service de santé, l'amalgame, la libération du camp de Vaihingen, on parle toujours de la libération des camps des déportés par les Américains ou les Soviétiques, mais jamais par les Français? Enfin l'exposition présente les éléments techniques de la Première Armée : les matériels, la logistique ou encore le génie.

Elle est un hommage aux combattants de la Première Armée Française : soldats de l'armée régulière, combattants d'Afrique du Nord et d'Outre-mer, évadés de France par l'Espagne, Corses, Français libres, Résistants engagés volontaires pour la durée de la guerre tous unis par l'Amalgame. Elle est également pour les jeunes générations une approche des sacrifices des filles et des garçons qui avaient 20 ans en 1944 et qui se sont battus avec courage et détermination pour la liberté de leurs concitoyens et de leur Pays.

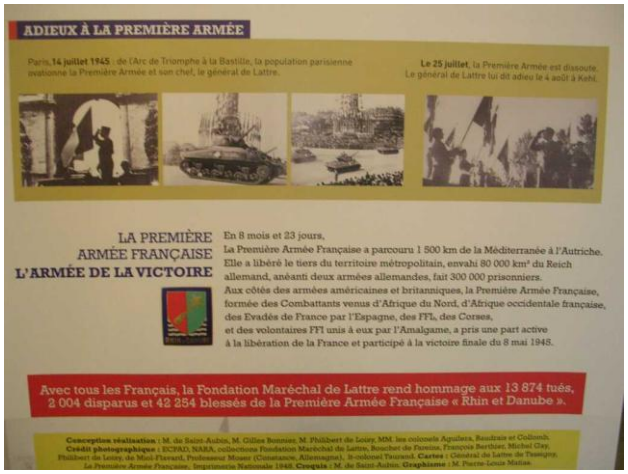

In Memoriam

Monique VIALLARD : notre amie Monique VIALLARD est décédée le 25 mars 2016 à l'âge de 90 ans. C'était l'épouse du lieutenant-colonel Claude VIALLARD. Nous l'avions encore rencontrée lors de l'AGO à Fournols en 2014.
La cérémonie religieuse des obsèques s'est déroulée le 31 mars à 10 h en l'église de CEBAZAT (Puy-de-Dôme) en présence d'une nombreuse assistance. Notre Vice-président Daniel DEBRIS et son épouse Françoise représentaient l'Amicale. Ils ont apporté tout le réconfort de l'Amicale à Claude, ses trois filles Sylvie, Anne et Laurence et toute sa famille. Tous ont été très sensibles aux marques d'amitiés et à l'hommage rendu à Monique ainsi que la gerbe de fleurs aux couleurs de l'Amicale.

Le Comité de Direction et l'ensemble des adhérents de l'Amicale des Anciens du 2ème RCA et 2ème RCh présentent ses condoléances attristées à Claude VIALLARD et à sa famille.

Monique et Claude VIALLARD lors d'une journée retrouvailles en 2012 à Volvic.

Maurice CARPENTIER : nous avons appris le décès de notre ami Maurice CARPENTIER le 29 avril 2016. Les obsèques ont été célébrées le vendredi 13 mai 2016 à 14H30 en l'église Saint-Ouen de Longpaon à DARNETAL (76-Seine Maritime).
Le président Louis BOMPOINT, son épouse Jocelyne et notre collègue Jacques HUBERT, son frère d'armes, y prirent part. Le président BOMPOINT fit l'éloge de Maurice CARPENTIER qui a été au 2ème RCA de 1955 à 1957. D'abord à Tlemcen, puis à Hussein Dey pour passer le CA1 et le CA2. Il appartenait au 4ème escadron- 1er peloton. En 1957;il suivait le peloton des EOR et devint commandant de réserve.
Le Comité de Direction et l'ensemble des adhérents de l'Amicale présentent ses condoléances attristées à la famille de Maurice CARPENTIER.

Nouveaux adhérents

Pierre NAUDET : de juillet 1959 à janvier 1961 - 2ème RCA- 2ème escadron.

Charles JANIER est né à Tlemcen en 1943, il habitait jusqu'en 1958 à la Méredsa face au quartier d'Isly du 2ème RCA.
Bienvenue à tous deux au sein de notre amicale.
Pierre NAUDET et Charles JANIER nous ont fait parvenir la série de photos ci-après :

La place du 2ème RCA à Tlemcen vue de l'appartement de la famille JANIER

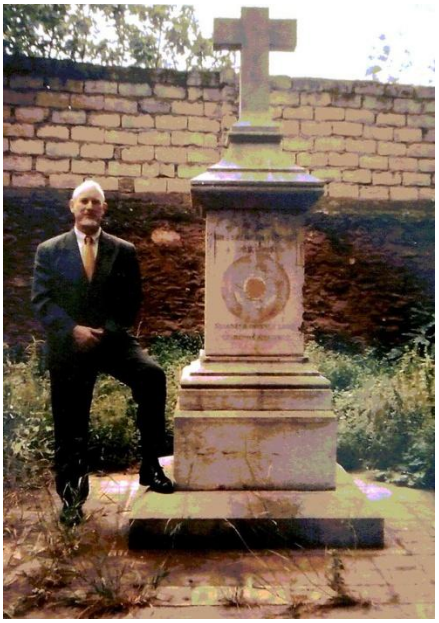

Charles JANIER (cimetière de Tlemcen); Pierre NAUDET en tenue de sortie et de combat.

Assemblée Générale Ordinaire 2016 de l'amicale des anciens du 2ème Régiment de Chasseurs d'Afrique, du 2ème Régiment de Chasseurs et de leurs veuves

Le conseil d'administration de l'amicale des anciens du 2ème Régiment de Chasseurs d'Afrique, du 2ème Régiment de Chasseurs et de leurs veuves a l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de 2016 qui se tiendra le samedi 24 septembre 2016 à 9 heures précises dans la salle de réunion du centre de vacances AZUREVA de Sainte Montaine en Sologne (18700-CHER) pendant le séjour du 23 au 27 septembre 2016.

1. **Composition du Conseil d'Administration** :

Président	Louis BOMPOINT
1er Vice-président	Claude MANOND
2ème Vice-président	Daniel DEBRIS
Secrétaire	Jocelyne BOMPOINT
Trésorier	Richard REYTER
Membre	Claude CHATILLON
Porte-drapeau	Daniel DEBRIS

2. **Ordre du jour** :

- Le mot de bienvenue du Président Louis BOMPOINT
- Appel de nos disparus depuis la dernière AGO
- Recueil des candidatures pour la Conseil d'Administration
- Rapport moral du Président
- Vote du rapport moral du président
- Rapport de la secrétaire Jocelyne BOMPOINT
- Vote du rapport moral de la secrétaire
- Rapport et compte rendu financier du trésorier Richard REYTER
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Vote du rapport financier
- Le mot du Vice-président Claude MANOND
- Le mot du Vice-président et porte-drapeau Daniel DEBRIS
- Mise en sommeil des adhérents non à jour de cotisation en 2015
- Démission et élection du Conseil d'Administration
- Election des vérificateurs aux comptes
- Rapport du Président Louis BOMPOINT (FCCA et UNABCC)
- Election des administrateurs et suppléants à la FCCA et à l'UNABCC
- Montant des cotisations 2017 (cotisations FCCA et UNABCC comprises)
- Désignation d'un délégué auprès du 1er Régiment de Chasseurs de THIERVILLE.
- Date et lieu de l'AGO de 2017
- Questions diverses

NB : Les adhérents à jour de leur cotisation, désirants voir figurer un ou plusieurs autres sujets à l'ordre du jour, sont priés de les faire parvenir au secrétariat de l'amicale (Jocelyne BOMPOINT) avant le 15 août 2016.

3. **Candidatures au Conseil d'Administration** :

Les candidats à un poste au sein du Conseil d'Administration sont priés de bien vouloir se faire connaître par écrit auprès du secrétariat de l'amicale (Jocelyne BOMPOINT) avant le 15 août 2016.

4. **<u>Déroulement du Séjour</u>** (les horaires précis seront remis à votre arrivée) :

Comme chaque année le séjour pendant lequel se tient l'AGO de l'amicale, combinera trois événements importants : l'Assemblée Générale, le Devoir de Mémoire et le tourisme.

Vendredi 23 septembre 2016

Arrivée des participants dans l'après-midi (avant 18 heures) au centre de vacances AZUREVA de Sainte MONTAINE en Sologne

(http://www.azurevacacances.com/groupes/Village/Sainte-Montaine-en-Sologne/(periode)/ete), remise des clés et installation. Pot d'accueil, dîner au centre de vacances AZUREVA suivi des animations en soirée et nuit au centre de vacances AZUREVA.

- Les personnes désirant arriver dans la matinée pourront prendre leur déjeuner au centre de vacances (le montant du repas sera en supplément du coût du séjour).
- Les vérificateurs aux comptes rejoindront Sainte Montaine le vendredi après-midi afin d'être présents à 17H00 pour la vérification des comptes.

Samedi 24 septembre 2016

Après le petit déjeuner, début de l'assemblée générale à 9H00 précises. Signature de la feuille de présence et des pouvoirs. A l'issue de l'AGO, vin d'honneur, suivi du repas pris en commun.
Après-midi : 14H00 Départ de Sainte MONTAINE pour une excursion en car vers Sully/Loire afin d'y visiter le château.

Retour à 18H00 à AZUREVA. Repas en buffets froids et chauds.
Soirée dansante en blanc (ou bonne nuit). Le centre de vacances organise chaque fin de semaine une soirée dansante à la tonalité et à l'ambiance particulière. La direction invite les participants d'apporter des vêtements blancs afin de contribuer à cette ambiance …

Dimanche 25 septembre 2016

L'agenda des cérémonies est en cours de finalisation. Après le petit déjeuner départ en covoiturage pour l'office religieux en l'église d'Aubigny-sur-Nère ou d'Argent-sur-Sauldre. Retour au bourg de Sainte MONTAINE pour la cérémonie du Devoir de Mémoire et du Souvenir des différents conflits avec dépôt de gerbes en présence des autorités civiles et militaires au Monument aux morts.
Retour au centre de vacances AZUREVA pour l'apéritif et le service du repas de gala (toujours très apprécié) à l'issue duquel nous procéderons au tirage de notre souscription volontaire (tombola). A ce sujet, n'oubliez pas d'apporter vos lots afin d'agrémenter ce moment de détente. Par avance, un grand merci.
Merci à Jocelyne et Louis BOMPOINT, pour la préparation et l'organisation de ce séjour à Sainte MONTAINE.

Fin d'après-midi libre avec la possibilité de louer des barques ou des bateaux à pédales.
Repas en buffets froids et chauds et nuit au centre de vacances AZUREVA. Le centre ne propose à priori pas d'animation le dimanche soir.

Recommandations :

Badge (remis par la secrétaire pour les nouveaux participants), pour les anciens, prière de retrouver son badge !
Port des décorations pendantes "Grand Format" pour les cérémonies du dimanche,
Calot de tradition de couleur bleu marine et fond jonquille (jaune).
Rappel des coordonnées des maîtres tailleurs pour façonnage d'un calot :

- LIMOGES (05 55 77 57 93) et SAUMUR (02 41 67 29 28)

Lundi 26 septembre 2016

Après le petit déjeuner, excursion pour la journée
Départ d'**AZUREVA** en car (heure à préciser) pour un déjeuner-croisière et la visite du musée des émaux à Briare.

Retour vers 18H00, suivi d'un apéritif de groupe à 18H30.
Repas en buffets froids et chauds.
21H00 : soirée Carrefour des régions où les participants font connaissance en dégustant les spécialités gastronomiques que chacun aura apporté de sa région (fromages, charcuterie, confiserie, vins, …).

Mardi 27 septembre 2016

Après le petit déjeuner, départ d'Azureva en se promettant de se retrouver en 2017.
A vos agendas, réservez la période du 23 au 27 septembre.

Cap sur la Sologne : AZUREVA SAINTE MONTAINE
DOMAINE DE GRAND' MAISON
18700 STE MONTAINE
Directeur : Jérôme BERTHONNEAU
saintemontaine@azureva-vacances.com
Téléphone : 02 48 58 08 08

Coordonnées GPS : N 47° 28' 55.12'' - E 2° 18' 59.57''
En voiture
A 1h30 de Paris.
A 10 km d'Aubigny-sur-Nère.
A 40 km de Vierzon et Gien.
A 50 km de et Bourges.
Par A71 : sortie Salbris
Par A77 : sortie n°19 Gien

Sainte-Montaine: "La Sologne se découvre en écartant les branches..." Alain-Fournier.

La SOLOGNE, région située au sud d'Orléans, est gorgée d'étangs, de landes, de bois, de rivières, de vignes, de champignons et d'animaux sauvages. C'est le paradis des amateurs de chasse, de pêche, de bon vivre ou de nature à l'état pur. C'est aussi le fief des grands Rois de France et les châteaux qu'ils ont construits (Chambord, Cheverny, Chenonceau…). Ils constituent le patrimoine et l'un des principaux attraits de cette contrée.

Situation du village : Le village AZUREVA, situé à 90 minutes de Paris, vous accueille au cœur d'un domaine de 14 hectares boisés, agrémenté d'un plan d'eau.

Laissez-vous flâner sur des sentiers de randonnées balisés (plus de 1500km) aux senteurs bucoliques, pénétrez ces petits villages typiques au détour de jolies routes de campagne, idéales pour le cyclotourisme. Cette région de bois et d'étangs est également l'endroit idéal pour les amoureux de la pêche.

Restauration : 3 salles de restaurant d'une capacité totale de 120 couverts.

Notre chef vous propose une cuisine gastronomique avec ses spécialités locales, dans le respect de la saisonnalité et du terroir. Sur demande, nous organisons des pauses à thèmes (dégustation de vins de la région : Sancerre, Pouilly Fumé, Raboliot…).
Un déjeuner de gala inclus le dimanche 25 septembre (menu ci-dessous).
Un repas à l'extérieur inclus lors de l'excursion du lundi 26 septembre 2016.

Hébergement : 48 chambres individuelles, tout confort, situées dans 2 résidences et 20 chambres dans un ancien relais de chasse..

Chaque chambre est équipée de la télévision.
Possibilité de recevoir des invités en nous informant la veille avant 11h30.
Pour votre confort : Draps et linge de toilette fournis, lits faits à l'arrivée. Ménage de fin de séjour inclus.

A votre disposition nos installations de loisirs et de détente :

- Parking ombragé privé dans l'enceinte du village (non surveillé).
- Boutique des produits régionaux.
- Piscine chauffée de mai à septembre
- Jeux de société d'intérieur et d'extérieur (tennis, pétanque).
- Le bar avec terrasse dans une ambiance conviviale, avec ses cocktails originaux et ses célèbres apéritifs : Raboliot, Nénuflette, Birette...
- Librairie locale et souvenirs en vente à l'accueil.
- TV grand écran au bar (canal+ et retransmissions sportives)..
- Accès Wifi gratuite au bar et sa terrasse.
- Salles de réunion.

MENU de GALA du dimanche 25 septembre 2016

(le menu est donné à titre indicatif)

Apéritif – Eau de Sologne (Vouvray pétillant et sirop de rose)
Amuses bouche 4 choix
***
Cassolette d'escargots aux champignons des bois
***
Saint-Jacques caramélisées
au miel de Sologne
***
Noisette de Biche
***
Salade / Fromages (dont le chèvre de Ste Montaine)
***
Millefeuille aux framboises caramélisées
***
Café ou Infusion
***
Vins : Menetou-Salon / Chateaumeillant / Eau plate et gazeuse

Les personnes désirant assister uniquement à l'AGO et restant prendre le déjeuner du samedi 24 septembre avec le groupe, le repas sera facturé 14,00 €.

Pour celles et ceux qui désirent déjeuner le dimanche 25 septembre 2016 midi, le repas de gala sera facturé 40,00 €.

Il est clair que cela ne concerne pas les personnes participant au séjour de quatre jours.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016

POUVOIR

Je soussigné Nom et Prénom
……...
Adresse
…….
Code Postal……
Ville.…….

Adhérent à l'Amicale des Anciens du 2ème RCA, du 2ème RC et de leurs veuves,

Donne par la présente, pouvoir, avec la facilité de le subdéléguer à la personne de son choix, dans le respect de mes consignes de vote, à :

Monsieur ou Madame…….……...

De, pour moi et en mon nom, se présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicales des Anciens du 2ème RCA, du 2ème RC et de leurs veuves le :

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016 À 9h00 précises

Pour, en mon nom, délibérer, prendre toutes résolution nécessaires, émettre tous votes, donner tous avis, promettent en ce qui me concerne de prendre toutes décisions, signer toutes propositions et procès verbaux en mes lieux et place, substituer et généralement faire le nécessaire.

Fait à…….le…… 2016

Bon pour pouvoir (Mention manuscrite) Signature

N° : (réservé administration)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2016
VENDREDI 23 SEPTEMBRE APRÈS MIDI AU MARDI 27 SEPTEMBRE 2016 MATIN

SÉJOUR : Village vacances AZUREVA à 18700 SAINTE-MONTAINE en SOLOGNE

BULLETIN D´INSCRIPTION

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mobile :

Accompagné de : Personnes
Arrivera à Ste Montaine le: septembre 2016 à :
Par la route (1) Par vois ferrée(1)

Prévoir le déjeuner vendredi 23 septembre	OUI	NON (1)
Participera au séjour complet	OUI	NON (1)(2)
Participera aux cérémonies dimanche 25	OUI	NON (1)
Désire réserver une chambre	OUI	NON (1)
Chambre single avec lit 2 places	OUI	NON (1)
Chambre single avec lit 1 place personne à mobilité réduite :	OUI	NON (1)
Chambre double (1 lit)	OUI	NON (1)
Chambre double (deux lits) personnes à mobilité réduite :	OUI	NON (1)
Je participerai à la réunion de l'AGO	OUI	NON (1)

Coût du séjour complet : 640,00 euros pour un couple
372,00 euros pour une personne seule

Acompte (assurances comprises) :
220 euros pour un couple
124 euros pour une personne seule
Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre :
"AMICALE des ANCIENS du 2ème RCA"

A faire parvenir au trésorier : Monsieur Richard REYTER
5, rue des Bords
54920 VILLERS-LA-MONTAGNE
Tél. : 03 82 44 03 25
pour le 15 juillet 2016 au plus tard Délai nécessaire pour la réservation ferme et définitive des chambres (3)

Date : Signature

Référence de votre règlement CP ou CB (1) Banque : N°:

(1) : Rayer la mention inutile
(2) Si NON : dates à préciser
(3) Les 35 premières réservations seront prises en considération, ensuite accord d'AZUREVA

Attention pas de réservation sans bulletin d'inscription et règlement de l'acompte.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2016
SÉJOUR : Village vacances AZUREVA à 18700 SAINTE-MONTAINE en SOLOGNE

2ème VERSEMENT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mobile :

2ème versement : 220 euros pour un couple
124 euros pour une personne seule
Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre :
"AMICALE des ANCIENS du 2ème RCA"
A faire parvenir au trésorier : Monsieur Richard REYTER
5, rue des Bords
54920 VILLERS-LA-MONTAGNE
Tél. : 03 82 44 03 25
pour le 15 août 2016 au plus tard

Date : Signature

Référence de votre règlement CP ou CB (1) Banque : N°:
(1) : Rayer la mention inutile

✂ ----------

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2016
SÉJOUR : Village vacances AZUREVA à 18700 SAINTE-MONTAINE en SOLOGNE

3ème VERSEMENT (solde)

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mobile :

Solde : 200 euros pour un couple
124 euros pour une personne seule
Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre :
"AMICALE des ANCIENS du 2ème RCA"
A faire parvenir au trésorier : Monsieur Richard REYTER
5, rue des Bords
54920 VILLERS-LA-MONTAGNE
Tél. : 03 82 44 03 25
pour le 15 septembre 2016 au plus tard

Date : Signature

Référence de votre règlement CP ou CB (1) Banque : N°:
(1) : Rayer la mention inutile

1915 – 2015 : La grande Guerre

5 Janvier 1916 - 1er Août 1917
GUERRE DE TRANCHÉES

ALSACE :
Coup de main à FULLERN (14 Mars 1916).
Coup de main au LARGIN (22 Juillet (916).
Embuscade dans le Secteur de PFETTERHAUSEN (20 Nov. 1916)
Embuscade à FULLERN (28 Décembre 1916)
Coup de main à SEPPOIS (5 Janvier 1917)

VERDUN : Service de liaison (20 Août 1916 au 1er Août 1917)

Rupture d'équilibre des forces en présence en faveur des Alliés

L'année 1916 est glorieuse entre toutes. Intermédiaire entre quatre autres années de guerre elle est un de ces points culminants de l'Histoire où se décide le sort des Nations et d'où l'on aperçoit à qui va sourire la Victoire. De fait, 1915 est 1'année de la *« surprise »* 1915 est celle où il faut *« tenir »*, en attendant *« des canons des munitions »*, tandis que 1917 inaugure l'ère des grandes Victoires eu dépit de la défection Russe, et 1918 en recueille les fruits 1916 est l'apogée de la Défensive et de l'Offensive c'est 1'année de VERDUN où l'héroïsme de nos Soldats arrête l'invasion tudesque à l'étonnement du monde entier, c'est l'année de La *« SOMME »*, où l'Armée Française que l'on croyait épuisée, attaque et repousse l'ennemi et le met a deux doigts de sa perte.
L'ALSACE a été un théâtre secondaire, mais qui a eu son utilité. Maintenir 1'ennemi sur place par une action continue, amoindrir ses effectifs par une Guerre d'usure identifier sa ligne par des coups de main répètes, tel a été le rôle auquel a participé le 2ème Régiment de Chasseurs d'AFRIQUE, de Janvier 1916 à Juin 1917.
Au début de 1916, la 1ère Brigade de Marche de Chasseurs d'AFRIQUE est dans les VOSGES, où elle tient le secteur de CELLES-sur-PLAINE depuis le 5 Novembre 1915. Elle passe, à la date du 5 Janvier, à l'exception du 7ème Chasseurs d'AFRIQUE qui est dissous, à la 10ème Division de Cavalerie qui se trouve en ALSACE, sous le commandement du Général De COTNTADES. Elle s'y rend en quatre étapes, faisant 150 kilomètres à travers un pays accidenté.

Les noms de VERDUN et de BELFORT courent dans toutes les bouches, et la violation du Territoire SUISSE est regardée comme une éventualité possible.
Le 9 Février, l'alerte est donnée par le Général DEMANGE à toutes les Troupes de la Région fortifiée de BELFORT. La 10ème Division de Cavalerie a quitté ses cantonnements pour 9 heures et se porte de MONTREUX-CHÂTEAU à MORVILLARS afin et intervenir en cas de mouvement Offensif de l'ennemi par la SUISSE.
De nombreuses reconnaissances d'Officiers sont lancées le long de la frontière pour surveiller le débouché des vallées et plus particulièrement la trouée de PORRENTRUY. Cette surveillance active se poursuit jusqu'au 21 Février, date à laquelle se déclenche la formidable attaque sur VERDUN.
Mars 1916 : Coup de main de FULLERN :
Cette Unité de Front 1'a pour résultat immédiat de rendre plus actifs certains secteurs dans le but de décongestionner le théâtre principal des opérations.
Le 14, le Lieutenant-colonel THUREAU Commandant le Centre de Résistance de FULLERN fait exécuter avec un détachement du 2ème Chasseurs d'AFRIQUE un coup de main qui réussit à merveille, onze prisonniers sont ramenés dans nos lignes. Cette opération admirablement préparée avait été exécutée pour la première fois avec un tir d'engagement, elle a servi depuis comme modèle du genre.
La dépense en munitions fut sérieuse, il est vrai : chaque prisonniers revenait à 27.000 francs, mais ce prix n'a rien d'excessif, lorsque l'on songe que tous les exécutants du coup de main sont rentrés saint et saufs dans nos lignes.
Le 3ème Régiment de Chasseurs a son 2ème Escadron à Pied affecté à la 10ème Division de Cavalerie. Il est rattaché au 2ème Chasseurs d'AFRIQUE, le 8 Mars et prend le N° 8.
Mai 1916 : La 10ème Division de Cavalerie est dissoute et la Brigade de Chasseurs d'AFRIQUE est affectée au 34ème Corps d'Armée. Elle reste toutefois sous les ordres du Général VARIN, Commandant la 2ème Division de Cavalerie celui ci prend le commandement du secteur Sud, de SEPPOIS à la Frontière SUISSE.
Juin-juillet 1916 : Du 27 Mai au 12 Juillet un escadron est détaché à FLORIMONT, puis un second à BADEVEL pour surveiller la Frontière SUISSE. Ils sont relevés tous les 18 jours.
La transformation de la Région fortifiée de BELFORT en un Corps d'Armée amène des modifications dans l'organisation défensive du front d'ALSACE qui s'étend des VOSGES à la SUISSE. Le Général DEMANGE transporte son Quartier Général de BELFORT à MONTREUX-VIEUX, et divise le front en deux secteurs, séparés par le seuil de
VALDIEU : le secteur Nord affecté à la 157ème Division d'Infanterie (Général BRULARD) dont le poste de commandement est à ROUGEMONT et le secteur Sud affecté à la 133ème Division d'Infanterie (Général PASSAGA, qui a son poste de commandement à SUARCE). Le 2ème Régiment de Chasseurs d'AFRIQUE devient Régiment de Corps du 34ème Corps d'Armée. Le 3ème Escadron est désigné comme Escadron Divisionnaire de la 157ème Division d'Infanterie, et le 1er Escadron, de la 133ème.
Les 2ème et 4ème Escadrons restent à la disposition du Général Commandant le Corps d'Armée, en réserve mobile. Le 5ème Chasseurs d'AFRIQUE a pour mission de surveiller la Frontière SUISSE. En conséquence, le Régiment ne fournit plus qu'une Compagnie de 100 hommes comme Réserve du Commandant du Centre de Résistance de PFETTERHAUSEN.
A la date du 22 Juillet, le Régiment tente un coup de main au LARGIN, qui, éventé par l'ennemi, ne donne pas les résultats attendus.
Août 1916 : Par Ordre du Général Commandant la VIIème Armée, la 133ème Division d'Infanterie (Général PASSAGA) et le 1er Groupe du 2ème Régiment de Chasseurs d'AFRIQUE (Commandant De LA CHAISE) quittent l'ALSACE, le 20 Août, pour aller à VERDUN. Cette Division d'Élite, connue sous le nom de « Gauloise », s'arrête d'abord au Camp d'ARCHES pour y parfaire son instruction, et gagne ensuite VERDUN, où, du 20 Septembre 1916 au 7 Mai 1917, elle se couvre de gloire.
La 1ère Brigade de Chasseurs d'AFRIQUE (Général BRÉZET) est dissoute à la date du 4 Août après 19 mois d'existence.

Le 5ème Régiment de Chasseurs d'AFRIQUE, relevé par le 2ème Régiment de Chasseurs d'AFRIQUE quitte l'ALSACE. L'État-major et deux Escadrons sont affectés à la Division Marocaine et les deux autres Escadrons à la 76ème Division d'Infanterie.
Le Régiment est mis sous les ordres du Général BARATIER, Commandant la 134ème Division d'Infanterie, venue en ALSACE pour remplacer la 133ème. A partir de ce moment le service des Tranchées ne se prend plus que dans le sous secteur du LARGUIN. Sa mission est double : tenir le secteur en permanence et surveiller la frontière.
Septembre 1916 : La 133ème Division qui est passée de la VIIème à la IIème monte en ligne elle a son poste de commandement à TOURELLES-de-SOUVILLE. Le Groupe a relevé le 7ème Escadron du 17ème Chasseurs et le 3ème Escadron du 6ème Chasseurs d'AFRIQUE.
Une fête militaire est donnée au Quartier Général du 34ème Corps d'Armée avec le concours des éléments disponibles du 2ème Chasseurs d'AFRIQUE. Ceux-ci se sont fait remarquer par leur entrain et leur gaité qui ont valu au Régiment une lettre de Félicitations de la part du Général DEMANGE.
Octobre 1916 : Reprise du fort et du village de DOUAUMONT (24 Octobre 1916). La 133ème Division est relevée du 1er au 22 Octobre mais le 1er Groupe reste à la disposition de la 130ème Division. Il continue à assurer le service de liaison et subit de nouvelles pertes. L'heure de la revanche impatiemment attendue est enfin arrivée. Le 24 Octobre les trois Divisions GUYOT de SALINS, PASSAGA et de LAMARZELLE commandées par le Général MANGIN enlèvent dans un superbe élan le fort et le village de DOUAUMONT.
Sept Officiers du Groupe et 180 Cavaliers prennent part à cette attaque. Nombreuses sont les citations accordées aux militaires du Régiment Officiers, Gradés et Chasseurs qui surent renseigner utilement le commandement malgré les bombardements intenses qui coupaient toutes les communications entre les premières lignes et l'arrière.
Novembre 1916 : Ce beau succès fut complété, le 2 Novembre, par la reprise du fort et du village de VAUX. La 133ème Division s'en va prendre un repos de vingt jours bien mérité, et remonte en ligne le 29 Novembre. Cette Offensive Victorieuse avait provoqué une recrudescence d'activité dans certains secteurs plus calmes.
En ALSACE, les Allemands font, le 1er Novembre, une attaque sur SEPPOIS. Le Régiment, alerté, se porte de FAVEROIS sur la LARGUE, et revient sans avoir été engagé.
Décembre 1916 : Le 1er Décembre, le Général Commandant le 34ème Corps d'Armée ordonne la constitution d'un Corps Franc, destiné à exécuter de petites opérations sur le front du Corps d'Armée.
Par Ordre du Général en Chef, les Escadrons sont mis à trois Pelotons. Le 15 Décembre, la prise de LOUVEMONT et de BEZONVAUX met fin à la bataille de VERDUN ; notre ligne primitive est rétablie et donne à l'échec allemand toute sa signification. Le prestige de ses armes est définitivement atteint, l'élite de ses Troupes s'est consumée en pure perte dans la proportion de trois contre un à en croire le Colonel FEYLER, soit 500.000 hommes, et, une fois de plus, il a été constaté qu'à VERDUN, comme à SAALFELD, AUERSTAEDT, SAINT-PRIVAT, et sur L'YSER, les Allemands ne peuvent sortir du coude à coude ancestral.

La suite (année 1917) de l'historique du 2ème RCA durant la guerre de 1914-1918 dans le bulletin n° 2 de 2017.

Historique du 2ème Régiment de Chasseurs (à Cheval) 1914-1918
Année 1916

Verdun (février 1916 – février 1917)

Le 21 février 1916, le Haut Commandement allemand lance une puissante offensive en direction de la place forte de Verdun, dans le but d'en faire un point de fixation afin de mieux "saigner à blanc" l'Armée française.
Le 6ème escadron fournit des observateurs d'artillerie et des coureurs à la 151ème Division d'infanterie.
Le 19 août, les 1er et 2ème escadrons, sous le commandement du capitaine Antoine Saint-Gal, sont affectés à la 151ème Division d'Infanterie et la suivent de Verdun jusque dans la région de Reims.
Dans ce secteur, grâce à leurs coups de main, les chasseurs montrent leurs qualités de "mordant' et d'entrain. Pendant le coup de main du 18 décembre dans le secteur de la route de Neufchâtell avec le 410ème Régiment d'infanterie, les chasseurs font dix prisonniers.
Pendant ce temps, les 3ème et 4ème escadrons, formant le 2ème Groupe de chasseurs commandé par le chef d'escadrons Maurin de Brignac, sont rattachés à la 21ème Division d'Infanterie, toujours à Verdun et fournissent des coureurs, des observateurs, des agents de liaison.
Le groupe participe à l'attaque du 15 décembre 1916 pour achever le dégagemen1 de Douaumont. Le 24 février 1917, la 21ème Division d'Infanterie est ramenée au camp de MAILLY et s'entraîne pour la reprise de l'offensive au printemps 1917.

La suite (année 1917) de l'historique du 2ème RCh durant la guerre de 1914-1918 dans le bulletin n° 2 de 2017.

Cotisations pour l'année 2016 – Reçu fiscal de 2015

- **COTISATION 2016** : La cotisation pour l'année 2016 est exigible depuis le 1er octobre 2015, suivant l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de septembre. Le montant est de 25,00 euros pour les adhérents et 15,00 euros pour les épouses veuves. **43 d'entre vous n'ont pas encore acquitté la cotisation 2016. Pour ceux-là, un rappel de cotisation est agrafé au bulletin**. Veuillez donc faire parvenir votre cotisation au trésorier de l'amicale (et seulement à lui), **n'envoyez pas de cotisation ni à l'UNABCC, ni à la FCCA, ni à l'UNACA**.
  Richard REYTER 5, rue des Bords - 54920 VILLERS-LA-MONTAGNE.
  Etablissez le chèque à l'ordre de: **"AMICALE DES ANCIENS DU 2ème RCA"**.
  Merci pour votre compréhension.
- **REÇU FISCAL** : Le reçu fiscal concernant votre déclaration d'impôts, ne sera désormais plus imprimé ni envoyé, car les justificatifs ne sont plus joints à la déclaration. Si l'administration des impôts vous le réclame, veuillez le demander au trésorier.

Histoire

L'UNITÉ de FORCES de l'ORDRE au 2ème REGIMENT de CHASSEURS d'AFRIQUE - mars à juin 1962 – SEBDOU et BOU HALLOU

Les unités de forces de l'ordre ou forces locales ont été créées par décret n° 62306 du 19 mars 1962 (10. du 20 mars page 3036).114 unités ont ainsi v u le jour dans plus de 80 Régiments. Sous la Haute Autorité Militaire, ces unités ont été confiées à Monsieur Omar MOKDAD, ancien Commandant de l'Armée Française et Préfet de Saida. L'acte de naissance a été scellé le 21 Avril 1962 lors d'une cérémonie à Alger.

Au 2ème R.C.A. l'U.F.0.514 a été installée dans les locaux du Commando 127 commandé par le Capitaine FAIVRE-d'ARCIER. L'encadrement de cette unité était composé d'un P.C. allégé et d'un élément de protection d'environ une quinzaine de chasseurs appelés de l'ex commando 127. Après un court séjour à SEBDOU, l'U.F.0.514 a rallié son poste définitif:

Composée de 250 F.S.N.A. (français de souche nord africaine), le commandement en a été confié au Lieutenant Claude VIALLARD, assisté du Maréchal des Logis Chef Daniel DEBRIS, Chef Comptable, d'un Sous Officier appelé "Transmetteur" et de 3 militaires du rang (Chauffeur Jeep, transmetteur, et cuisinier serveur .Le lieutenant FSNA BOUGUETAIB GHAZI assurait les fonctions d'adjoint. le P. C. était installé à la station de pompage de BOU HALLOU, notons que la station de pompage alimentait en eau potable les villes de MARNIA et de ORAN. Un Aspirant et 12 ou 13 chasseurs encadraient l'ensemble des FSNA (militaires d'active et appelés, harkis et sympathisants) dans un camp installé sur les hauteurs de BOU HALLOU. Le but était d'accompagner tous nos camarades musulmans vers leur futur statut, càd l'intégration dans l'Armée de Libération Nationale Algérienne, dans le respect des engagements pris par le Gouvernement Français en accord avec le futur G.P.R.A.

Monsieur Camille RENAUD, chasseur appelé a vécu cette période avec beaucoup de difficultés et d'appréhension, se sentant, dit-il, abandonné et livré à une Armée Etrangère, ce qui ne fut pas le cas de la majorité des militaires (Active et Appelés) tous volontaires DÉSIGNÉS d'OFFICE, et qui accomplirent leur mission avec courage et dignité, jusqu'au 30 Juin 1962, date à laquelle nous avons abandonné tous les FSNA avec un sentiment de tristesse mais d'espoir en l'avenir compte tenu des promesses faites par nos Gouvernants. Nous ne pouvions prévoir toutes les atrocités engendrées au nom de la liberté quelques jours plus tard.

Le Lieutenant BOUGUETAIB GHAZI a refusé de se rendre au F.L.N., récupéré par le Préfet de TLEMCEN, il revint au 2ème Chasseurs d'Afrique, et déclara plutôt mourir que d'accepter un nouvel affront. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaillé Militaire, 6 Citations.1l resta en Algérie et termina sa vie comme Ingénieur des Ponts et Chaussées à Tlemcen. l'UFO 514 a vécu à peine 3 mois.3 mois douloureux pendant lesquels les acteurs d'active ou appelés ont tenté de clarifier une situation plus qu'ambigüe.

S'il reste des séquelles pour certains, il faut que les adhérents de l'Amicale sachent que tous les personnels de l'UFO ont servi avec honneur et fidélité. L'affectation dans cette unité, dernier épisode d'une guerre gagnée militairement mais perdue politiquement, et l'abandon de nos valeurs républicaines est un poids douloureux pour beaucoup.

Je voudrais terminer par l'exploit du Lieutenant MEYER du 23ème Spahis, qui a réussi à sauver ses harkis en les faisant embarquer à ORAN, au risque de se voir sanctionner. Quelle revanche ce samedi 14 avril 2012, quant à Montpellier le Président de République Nicolas SARKOZI vint remettre les insignes de Grand Officier' de la Légion d'Honneur au Général François MEYER.

Le Lieutenant VIALLARD quant à lui a ramené dans ses bagages le Brigadier Chef BEN AMAR et sa famille qu'il a logée jusqu'à sa réintégration dans l'Armée Française à Rambouillet au 501ème Régiment de Chars de combat.

Voilà, j'ai tenté de vous faire revivre un moment pathétique de notre histoire, mais 54 ans après ma mémoire doit avoir des lacunes et je vous demande de me pardonner si j'ai omis quelques faits. Le fanion de l'U.F.O.514, que j'avais récupéré le 30 Juin 1962, est actuellement en ma possession. Je vais donc m'en occuper et il reviendra bien sûr à l'Amicale.

Merci. Daniel DEBRIS, vice-président.

Les archives contenant le fanion de l'UFO 514, ainsi que le solde du compte bancaire de l'amicale des Vétérans et Anciens du 2ème RCA ont été transmis au président BOMPOINT par notre ami Jacques BLONDEL. Le conseil d'administration le remercie vivement.

Photos d'hier

Sur les photos, Bernard DERVIN, Gervais MIR, Claude VIALLARD en Indochine et d'autres dont vous pouvez nous rapporter les noms si vous les avez connus.

Le prochain bulletin paraîtra fin 2016

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : **Louis BOMPOINT** - 2ème RCA 3ème escadron
Administrateur UNABCC et FCCA.
Téléphone : 02.43.77.43.66 - 06.71.26.19.51
Courriel : jl.bomp@orange.fr

Vice-président : **Claude MANOND** - 2ème RCA ECS
Administrateur UNACA
Téléphone : 03.26.03.37.57

Vice-président et Porte-drapeau :
Daniel DEBRIS- 2ème RCA ECS 1er et 2ème escadrons
Téléphone : 04.73.95.23.28
Courriel : daniel.debris0690@orange.fr

Secrétaire : **Jocelyne BOMPOINT**, épouse de Louis BOMPOINT
Tenue des effectifs
Expédition du Bulletin de Liaison.
Téléphone : 02.43.77.43.66
Courriel : jl.bomp@orange.fr

Trésorier : **Richard REYTER** - 2ème RCH 2ème escadron
Gestion de la trésorerie et contrôle des cotisations
Délégué de l'amicale auprès du 1er RCH
Rédacteur du Bulletin de Liaison
5, rue des Bords - 54920 VILLERS-LA-MONTAGNE
Téléphone : 03.82.44.03.25 – 06.86.42.11.95
Courriel : richard.reyter@orange.fr

Membre : **Claude CHATILLON** - 2ème RCA
Téléphone : 01.45.34.39.73

Siège social de l'amicale :

7, impasse de la Gaieté - 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE
Téléphone : 02.43.77.43.66
Courriel : jl.bomp@orange.fr